

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



24030215



Greffe

- 2 FEV. 2024

N° d'entreprise : **0404 411 707**

Nom

(en entier) : **CONTINENTAL BENELUX**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Parc des Hauts-Sarts Première Avenue 44 à 4040 Herstal**

Objet de l'acte : Transfert du siège de la société en Flandre - Adoption de statuts en langue néerlandaise

Aux termes d'un acte reçu par le notaire Paul KREMERS, à Liège le 18 décembre 2023, l'assemblée générale de la société à responsabilité limitée CONTINENTAL BENELUX, numéro d'entreprise 0404.411.707, dont le siège est situé à Parc des Hauts-Sarts Première Avenue 44 à 4040 Herstal, a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège de la société a été transféré à l'adresse suivante : 1831 Machelen (Diegem) Hermeslaan 1 B.
2. L'assemblée a décidé de modifier ses statuts et d'adopter des statuts en néerlandais.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME. (Déposés en même temps que l'extrait : une expédition du procès-verbal, les procurations et le texte coordonné des statuts).

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/02/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).